

# COMPTE RENDU de REUNION CONSEIL MUNICIPAL du 2 MARS 2018

**Absents excusés :** Isabelle SOIRAT, Benoît GENAY

**Absent :** Alexandre MARTINEAU, Laurence VAN DEN HENDE, Sophie DAMOUR

*Ouverture de la séance à 20h01*

*Arrivée Fabien GILLES à 20h05*

## **1 - APPROBATION COMPTE DE GESTION 2017**

Le compte de gestion du budget général de l'exercice 2017 visé et certifié par le receveur a été présenté aux membres du Conseil.

Le Conseil l'approuve à l'unanimité.

## **2 - APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Hors de la présence de Monsieur le Maire qui s'est retiré de la salle, M. Jacky Rodien propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif du budget communal 2017.

	Section de fonctionnement Exercice réalisé	Section d'investissement Exercice réalisé
RECETTES	564 690,49 €	112 346,52 €
DEPENSES	502 630,68 €	341 131,53 €
Total sections	+ 62 059,81 €	- 228 785,01 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 166 725,20 €</b>	

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

## **3 - DELIBERATION POUR DENOMINATION D'UNE VOIE PUBLIQUE**

Afin que l'information puisse être diffusée aux organismes d'Etat, le conseil municipal acte par 8 voix pour et une contre, la décision informelle prise lors de la réunion du mois de février 2018, à savoir :

- Que le lotissement des Grands Clos aura une voie unique dénommée « rue des Grands Clos » et numérotée de 1 à 14.

## **4 - DIA 10 AVENUE DE PEZAY**

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter cette parcelle constructible cadastrée B784 et actuellement en cours de division.

## **AFFAIRES DIVERSES**

### **CANDIDATURES AU POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE**

Le recrutement est en cours et les candidats seront reçus dans les jours à venir.

### **ECOLE**

Jeudi 22 février, a eu lieu une réunion à l'Inspection académique. La quatrième classe peut être sauvée à condition de signer une convention de ruralité. Il s'agit d'un protocole d'engagement à travailler sur un regroupement dispersé.

### **VAL COMPOST**

Une réunion sur le site est organisée, par le gestionnaire de la plateforme, le samedi 17 mars à 10h00.

### **EXTENSION APPRO SERVICE**

Le sujet a été évoqué en réunion.

### **ACQUISITION DES PARCELLES D 168 ET D 169**

La proposition initialement faite à l'issue de la réunion du conseil de décembre 2017, a finalement été acceptée par le représentant du propriétaire.

Pour mémoire, il s'agit de parcelles constructibles situées rue de la Mairie, au niveau du rétrécissement de la voirie, qui permettent d'accéder à l'arrière des installations sportives (aire de lancer), pour une contenance totale de 989 m<sup>2</sup>.

### **RUE DES ECOLES**

Des demandes préalables à la construction ont été déposées en Mairie en vue de la division en deux lots de la parcelle cadastrée B 615.

Les futurs propriétaires ainsi que le constructeur ont été reçus en Mairie et informés des risques de ruissellement sur cette parcelle. Un dossier avec photos leur a été remis et une construction a minima de 20 cm au-dessus du niveau de la route est demandé.

### **SECURITE ROUTIERE**

Les panneaux de limitation à 30 km/h et 70 km/h seront posés prochainement.

### **COMMISSION JEUNES**

Elle organisera son carnaval le dimanche 18 mars, le rendez-vous est prévu à 14h45 à la salle des fêtes pour le départ d'un défilé costumé qui sera suivi d'un goûter.

Elle organisera également une chasse aux œufs le dimanche 1er avril au matin.

### **PUITS SUR LA COMMUNE**

Suite à la discussion engagée à la réunion de février 2018, un recensement des puits bordant la voie publique a été effectué et fait état de :

- 4 puits privés (3 à Villemalard rue du Puits et rue des Lilas et 1 à Marolles à l'angle de la rue du Pont et de la rue de la Garenne)
- 2 puits communaux (rue de Blois et rue du Midi)

### **DENEIGEMENT**

M. le Maire et les membres du Conseil félicitent M. Erick Touzeau qui a pris l'initiative de démarrer le déneigement des routes de la commune dès 5h00 du matin, pour le confort et la sécurité de tous.

*Séance levée à 22h44*